



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 23 avril 2021

Communiqué de presse

ASSEMBLEE GENERALE : PUBLICATION DE LA BROCHURE DE CONVOCATION ET OUVERTURE DU VOTE

Crédit Agricole S.A. informe ses actionnaires que la brochure de convocation à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra à 9h30, le 12 mai à Paris, hors la présence physique de ses actionnaires, est disponible sur le site Internet de la société. L'Assemblée sera retransmise en direct sur Internet dans l'espace dédié à l'Assemblée générale.

La période de vote préalable par Internet est ouverte jusqu'au 11 mai 2021, 15h00 (heure de Paris) et par correspondance jusqu'au 9 mai 2021, date ultime de prise en compte de la réception des formulaires de vote papier. Compte tenu du contexte sanitaire actuel, nous invitons les actionnaires à exercer préalablement leurs droits en votant ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ou à un tiers.

L'ensemble de la documentation légale relative à l'Assemblée générale est disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A. selon les modalités et dans les délais prévus par les dispositions réglementaires applicables (notamment l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 dont la durée d'application est prorogée par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021).

Crédit Agricole S.A. invite ses actionnaires à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site Internet www.credit-agricole.com